

La réforme LMD au département de français Bilan et perspectives

Dr. Hayat DJAOUDI
Université de Tizi-Ouzou

Abstract

The introduction of the system LMD in Algeria sparked a truly reflection among specialists, shared between enthusiasm and reluctance, their position is far from unanimous. Unprecedented change is born, which sparked in us a strong desire to explore perceptions and representations of teachers from the French language department in respect of the new system. It is in this perspective that fits this contribution; the objective is to diagnose problems, better managing tensions and offer aid operations.

Key words

The LMD, Higher Education, applicability.

Introduction

Avec l'avènement du système LMD (Licence, Master, Doctorat), l'enseignement supérieur a connu une refonte radicale du régime classique qui a longtemps perduré, et marque ainsi un véritable tournant dans son histoire.

L'objectif escompté n'était pas seulement de pallier les insuffisances constatées dans l'ancien régime, mais surtout s'aligner sur les nouvelles tendances mondiales, et du coup parvenir à « mondialiser un système d'éducation et de formation qui était resté jusque-là exagérément replié sur lui-même, ethnocentré » (N. Toualbi-Thaalibi, 2005: 27). Dès lors, la survie de notre université dépend étroitement de sa capacité d'adaptation aux continues évolutions enregistrées au fil des dernières années.

Force est de préciser que, malgré les efforts consentis pour relever le défi, cette nouvelle architecture des enseignements a manifesté nombre de limites à l'université algérienne. C'est pourquoi, nous espérons dresser un bilan et mettre en évidence les multiples contraintes qui ont entravé le processus de la mise en place de ce

nouveau régime notamment au sein du département de français de l'université de Tizi-Ouzou.

1. Aspects théoriques

L'ancien système est plus que jamais remis en question, l'avènement du LMD représente une opportunité précieuse et marque incontestablement un tournant décisif dans le système universitaire algérien. Dans cette mouvance, notre département, à l'instar des autres départements de français, s'est engagé dans cette voie avec ferveur et enthousiasme. Toutefois, ce nouveau régime n'a pas tardé à déclencher à son tour nombre de remous ; il a ainsi cristallisé de nombreux débats dans les milieux académiques.

Dans le présent article, nous exposons une partie des résultats d'une enquête de terrain menée au moyen d'entretiens réalisés auprès d'enseignants-chercheurs du département de français de l'université de Tizi-Ouzou. Nous nous sommes donné pour tâche de sonder les opinions des enseignants du supérieur quant à la mise en place du LMD. L'objectif est de mettre à l'épreuve une situation de confrontation des avis, des besoins et des attentes ; accorder une attention particulière à ce qui active ou entrave sa mise en application; recueillir des données adaptées ; tracer quelques pistes remédiatrices et surtout savoir en tirer parti.

Dans le contexte actuel, nous avons jugé nécessaire de soulever nombre d'interrogations sur la pertinence et l'efficacité du nouveau régime: Quelles sont les mutations qu'il a entraînées ? Comment les enseignants perçoivent-ils cette réforme ? Bref, quel bilan peut-on dresser cinq ans après sa mise en œuvre au sein de notre département ? Autant d'interrogations posées avec acuité ; nous estimons qu'elles ont toute leur force, dans la mesure où elles permettent de dresser cet état des lieux et apporter un éclairage sur le rapport des enseignants au LMD.

Afin de tracer la trajectoire de la recherche entreprise, nous avons avancé comme hypothèse de départ une relative appréhension des enseignants quant à l'applicabilité du système en cours. L'ambition majeure consiste à effectuer une analyse corrélationnelle des propos effectivement tenus par les enseignants et croiser les regards afin de mettre en lumière la réalité des pratiques.

Dans un premier temps, les renseignements fournis nous amènent à suggérer un traitement statique descriptif. Dans un second temps, ces informations émanant de sources fiables, doivent être considérées comme des éléments clés et pertinents dans les processus de prise de décisions.

2. Choix méthodologiques

Nous avons voulu, à travers une enquête de terrain par entretien, appréhender le rapport qu'ont les principaux acteurs à l'égard du régime LMD ; nous considérons que leur discours pouvait rendre compte de leurs perceptions à l'égard de cette réforme.

Il importe d'abord de retracer la démarche méthodologique empruntée pour mener à bien la recherche :

Comment a-t-on constitué notre échantillon ?

Quelle technique d'investigation utilisée ?

Qu'en est-il de la nature des données récoltées ?

La phase du recueil des données est essentielle. Au cours de cette étape, il s'agissait de recueillir des informations valides et pertinentes eu égard à notre problématique. A vrai dire, nous avons jugé opportun de réaliser des entretiens auprès des enseignants du département de français, véritables personnes ressources qui, de par leur expérience, sont susceptibles de nous renseigner valablement sur la problématique de la réforme LMD.

Pour construire notre échantillon, nous avons utilisé la technique du « *simple au hasard* » (N. Berthier, 2006), dans laquelle chaque informeur a une chance égale d'être sélectionné ; cette méthode d'échantillonnage s'impose très souvent dans le champ de la recherche. Avec cette technique, le biais de sélection introduit par le facteur humain (l'enquêteur) est éliminé.

Dans le cadre de notre recherche, l'échantillonnage ne se pose pas en termes quantitatif mais plutôt qualitatif. En effet, l'objectif principal est surtout de comprendre des situations, non pas d'estimer des valeurs.

Force est de préciser que les informeurs se sont montrés très ouverts, il s'agissait en fait pour eux d'un partage que d'un interrogatoire. La population interrogée s'avère hétérogène, elle est

constituée de 15 enseignants permanents spécialisés en Littérature, Sciences du Langage et Didactique.

Ces investigations se sont déroulées au cours des mois de janvier et février 2016. La durée des entretiens que nous avons conduits était relativement courte, ne dépassant pas 15 minutes pour un entretien. Selon la disponibilité des enquêtés, le temps a parfois manqué pour approfondir certains points ; cependant, notre souci en tant que chercheuse n'était pas de recueillir des discours longs, mais réaliser des entretiens riches et pertinents dont l'objectif majeur est de faire avancer la recherche entreprise.

Dans les lignes qui suivent, nous effectuons une analyse de contenus des différentes rubriques structurant notre guide d'entretien et qui correspondent à des items bien particuliers, à savoir :

- objectifs de la mise en œuvre du système LMD ;
- adaptabilité dans le contexte Algérien actuel ;
- perceptions des enseignants quant au nouveau régime ;
- délimitation des avantages et limites.

Nous estimons que les dimensions énumérées correspondent à des items spécifiques qui pourraient parfaitement être utilisés à des fins évaluatives. Plus exactement, l'ensemble des sections paraît convenir raisonnablement aux buts poursuivis.

Il convient de souligner que toute transcription est une interprétation du chercheur et repose sur certains choix de notation élaborés en fonction des besoins de l'analyse. Si les conventions retenues sont inspirées de l'analyse conversationnelle (M-T. Vasseur, 2005), elles ont été adoptées aux attentes de la présente recherche. Tous les extraits repris du corpus sont cités en italique et les conventions de transcriptions sont disponibles en partie annexe.

Sur le plan méthodologique, il a fallu procéder à certains choix. Nous avons opté pour une démarche interprétative, démarche inaliénable en Science Humaines comme le mentionne Py: « *dans les Sciences Humaines, il n'y a pas de vérité absolue, mais des interprétations étayées de manière plus ou moins convaincantes* » (Py, 2003 :15). Si l'interprétation joue un rôle fondamental dans la présente recherche, elle se fonde sur une analyse fine et précise des

transcriptions. Ainsi, chaque témoignage est parsemé de nombreuses citations d'informeurs choisies pour leur pertinence et originalité.

Pour mener à bien l'analyse du matériau récolté, nous avons adopté une démarche purement qualitative. Plus exactement, nous avons procédé à une analyse de contenus consistant à effectuer des catégorisations permettant de rapprocher ou de séparer les énoncés selon leur degré de convergences et divergences.

En somme, les entretiens réalisés étaient axés sur nombre d'interrogations saillantes qui nous préoccupent et qui sont similaires à celles des enseignants en poste ; elles constituent un moment propice d'échanges et de discussions. De surcroît, elles permettent de cerner de façon plus spécifique la réalité de l'enseignement supérieur et de faire émerger la voix de l'enseignant dans le concert académique.

3. Analyse des données

Les discours récoltés constituent de précieuses indications sur les représentations, les perceptions et les vécus des principaux actants du triangle didactique. L'objectif escompté n'est point d'estimer des valeurs quantifiées mais de produire du sens, comprendre des situations et découvrir de nouveaux éléments significatifs. Une lecture attentive des données permet de dégager une nette convergence de tendances et positionnements.

3.1 A propos de l'introduction du système LMD en Algérie

La refonte de l'enseignement supérieur algérien a été nécessaire à une époque où des transformations radicales sont mises en place sur l'échelle mondiale. Dans le souci de s'inscrire dans ce mouvement de mondialisation tel qu'exprimé à Bologne, les objectifs escomptés consistent en «*la création d'un marché commun de diplômes pour faciliter la mobilité des étudiants ainsi que la création d'un marché commun du travail* » (Remaoun & Senouci, 2009).

En cette période de mondialisation et afin de s'adapter aux exigences du marché du travail, le système LMD a été implanté en Algérie. Cette profonde mutation, inspirée des modèles américains et européens, est devenue plus que jamais une exigence incontournable. A la lumière de l'internationalisation des cursus d'enseignement au supérieur, ce nouveau système a été mis en place dans quelques établissements en 2004, puis s'est généralisé dans l'ensemble du

territoire national ; cependant, il n'est entré en vigueur au sein du département de français de Tizi-Ouzou qu'en 2010/ 2011, une entrée bien tardive.

La confrontation et l'examen des données recueillies nous ont permis d'établir des regroupements et des mises aux points de quelques aspects problématiques inhérents aux avantages et limites du régime récemment installé. Les finalités prioritairement mises en avant peuvent se résumer comme suit :

- compenser les insuffisances de l'ancien système qui prévalait ;
- promouvoir le système d'enseignement supérieur algérien à l'échelle internationale ;
- assurer le rapprochement des enseignements et suivre le train de la mondialisation ;
- garantir une uniformisation avec le système européen ;
- rendre le système d'enseignement supérieur plus compétitif ;
- s'ouvrir sur le monde et construire son propre parcours.

A titre illustratif, voici quelques extraits du corpus :

Inf.1 « Moi sincèrement+ je ne trouve pas d'avanta :gessau :f celui de la TEMporalité+ (...) construire son propre parcours en un laps de temps euh TRES réduit ».

Inf.4 « A mon avis c'était beaucoup plus pour mettre l'université : en RELATION avec : l'univers socioéconomique + (...) pour qu'il y ait euh une sorte de PASSERLLE entre l'université et le monde économique ».

Tels sont les avantages majeurs que les informateurs ont cru voir en adoptant le LMD. C'est dans cette perspective d'ailleurs que s'inscrit cette profonde réforme.

Visiblement, les avantages qui sont généralement mis en valeur concernent la promotion des étudiants, la flexibilité et diversité des processus de formation, l'optimisation des possibilités de coopération et de partenariat. Il n'en demeure pas moins que cette réforme « précipitée » suscite nombre de remous et réserves qu'il importe d'élucider.

3.2 A propos de sa compatibilité dans le contexte algérien

Sous anonymat, de multiples réserves sont formulées par certains enseignants eu égard à l'introduction du LMD. Nous avons ainsi noté une nette réticence, réticence justifiée par les limites que ce nouveau système a manifesté depuis sa mise en place jusqu'à ce jour.

Certes, il a été facile d'importer ce nouveau régime ; toutefois, sa mise en œuvre demeure partielle voire non achevée. En effet, le système LMD « *est entré comme par effraction dans le contexte algérien* » (Remaoun & Senouci, 2009).

Le LMD offre des paliers L (Licence), M (Master), D (Doctorat) permettant de gérer au mieux la formation du flux d'étudiants. Dès lors, une problématique surgit, celle de l'employabilité des diplômés : ces derniers ont-ils réellement une chance d'être intégrés dans la vie professionnelle après l'obtention d'une licence en trois ans ? Cette logique est plausible en contexte économique européen ; cependant, qu'en est-t-il de sa compatibilité avec la situation économique algérienne ? La question reste bien posée.

Ce processus de Bologne a été importé en Algérie, toutefois, qu'en est-il de son adaptabilité dans le contexte actuel ? D'après le discours tenu par les enseignants, le système LMD a engendré nombre de paradoxes et ne cesse de naviguer dans l'incertitude.

➤ *Extraits du corpus*

Inf2. « Ya PAS d'études sur le terrain : + on a pris le système LMD on l'a appliqué en Algérie sans études sur le terrain + sans voir si on peut l'ADAPTER à la situation algérienne ».

Inf.12 « Pour moi je n'ai pas beaucoup d'espoir pour na pas dire je suis pessimiste + je préfère atténuer un peu+ pour que ce LMD puisse avoir des racines chez nous (...) le LMD a du MAL à PERCER chez nous ».

L'université algérienne est dans l'incapacité de répondre efficacement aux défis majeurs entraînés par le LMD. Nous avons relevé un rejet des acteurs au nouveau régime, de leurs points de vue, ils estiment que la réforme de Bologne est une mutation qu'on n'a pas su contrôler et à laquelle il conviendrait de s'adapter dans l'urgence.

3.3 Appréhension des enseignants quant au nouveau régime

Force est de constater que les enseignants tiennent un discours critique, soulèvent nombre de problèmes et dysfonctionnements :

• ***Réforme Précipitée***

Nos informeurs affirment que ce n'est pas toute la communauté universitaire dans ses différentes composantes (enseignants, étudiants, administrateurs, responsables) qui a une idée claire du système. Selon leurs points de vue, il s'agit d'une réforme précipitée et soulèvent spécifiquement le problème de carence en matière de formation, cette

dernière reste le parent pauvre, sinon une préoccupation mineure des réformateurs.

Pour ainsi dire, avant la mise en place de ce nouveau régime, il fallait d'abord et avant tout prendre en charge la formation des enseignants, qui l'expérience le montre se sont difficilement imprégnés des nouveaux programmes et des nouvelles méthodologies. En bref, la composante enseignante est restée en marge de ce processus.

➤ *Extraits du corpus*

Inf.10 « Il faut faire un peu PLUS confiance aux enseignants + il faut absolument qu'il y ait une primauté du pédagogique sur l'administratif ».

Inf. 12 « L'introduction du LMD est une décision beaucoup plus : euh POLITIQUE que souci pédagogique (...) A mon avis c'est un peu TROP TÔT pour l'introduire+ à partir du moment où ON NE PEUT PAS L'ADAPTER chez nous ».

• **Inadaptation à la réalité algérienne**

Réforme importée et imposée, ils la jugent inadaptée à la réalité algérienne. En ce sens, son introduction dans les structures d'enseignement supérieur pose un certain nombre de défis humains, organisationnels et matériels. En dépit de son apparence renovatrice, ce régime en cours est remis en cause dans son applicabilité dans le contexte algérien. En effet, nombre de dysfonctionnements se sont manifestés et cumulés, notamment le caractère aléatoire et incertain de sa mise en œuvre. De surcroît, des contradictions de stratégies d'appropriation du nouveau régime existent entre visions européenne et algérienne.

➤ *Extraits du corpus*

Inf1. « Par exemple en euro : pe on CONTROLE toujours le marché économique + on fait toujours le parallèle avec le marché économique+ ici non + tout ça n'est PAS étudié + ».

Inf.10 « Combien même : me le constat d'échec de ce système est avéré + est attesté + notamment à travers toutes les rencontres qui ont été faites à ce sujet + la tutelle s'entête à MAINTENIR un système défaillant ».

• **Problème de mobilité**

Nos informateurs soulèvent également le problème de mobilité des étudiants d'une université à une autre au niveau national, étant donné que les programmes confectionnés ne sont pas similaires. Ce

non cadrage national n'est pas sans conséquences sur la qualité de la formation assurée. Disons que chaque université confectionne son propre LMD à sa manière, suivant ses ressources humaines et matérielles.

➤ *Extraits du corpus*

Inf.8 « Le problème de TRANSFERABILITE des étudiants est à signaler + Etant donné : que les programmes ne sont PAS NATIONAUX ».

Inf.14 « Au lieu de faciliter la mobilité : des étudiants d'une université : à une autre+ je pense que ce nouveau régime ENTRAVE ce processus ».

Quant au système de crédits, ce dernier a des retombés négatifs lors des évaluations. En effet, afin de cumuler les 180 crédits, un même étudiant se retrouve face à un nombre de matières à refaire de différents niveaux. Conséquemment, il peut être simultanément en première, deuxième et troisième année ; situation fort contraignante qui serait difficile à gérer.

• **Encadrement insuffisant**

Cette réforme a coïncidé avec un accroissement spectaculaire de l'effectif des étudiants ce qui a engendré le problème d'encadrement, c'est-à-dire la difficulté à assurer la gestion de ce flux d'étudiants dont le nombre de cesse de croître. Nos informeurs considèrent également que le manque d'enseignants de rang magistral peut consécutivement réduire les possibilités d'encadrement et entraver, dans une large mesure, l'organisation des études du troisième cycle, à savoir la formation doctorale.

➤ *Extraits du corpus*

Inf.1 « Comment voulez-vous qu'on lance : ou bien qu'on s'aventu :re pour un concours de Doctorat/pour moi+ nous ne sommes pas encore prêts+ ».

Inf.3 « Peut-être qu'on fera appel aux enseignants des autres universités + à des enseignants qui vont venir de l'étranger +il faudra SOLLICITER d'autres enseignants ».

• **Qualité de la formation proposée**

Les enseignants considèrent que sur terrain, la licence est préparée sans les dispositions pédagogiques requises à savoir : accompagnements personnalisés, travail en groupes, stages pratiques,

etc. Et c'est finalement au niveau de la qualité des offres de formation que les craintes manifestées semblent saillantes.

Par ailleurs, force est de préciser que les contrôles continus des connaissances renforcés et réguliers est une exigence permettant d'assurer au mieux un encadrement rapproché ; toutefois, sur terrain, elle demeure une pratique bien marginale. La durée de la formation de licence quant à elle est jugée insuffisante ; on propose ainsi des formations au rendement estimé relativement faible.

L'analyse du corpus révèle que, majoritairement, nos informeurs font des projections plutôt pessimistes à la lumière de ces quelques extraits :

Inf.3 « Je pense que la formation n'est PAS EFFICACE+ on enseigne beaucoup de modules pour enseigner la même chose et de la même manière+ donc : je vois pa:s quelle serait la finalité/».

Inf.10 « Je suis très pessimiste + euh maintenant la qualité : de l'enseignement est bafouée+ parce que nous sommes dans une démarche de formation de MASSE et non de formation de QUALITE ».

En effet, il est aisé de remarquer que ces attitudes par rapport à la réforme en cours trouvent leur raison d'être à travers leurs expériences, vécus et pratiques personnelles. Dès lors, un regard critique s'avère nécessaire, il serait en effet difficile d'affirmer qu'on est effectivement parvenu à entrer dans le LMD. Certes, l'aspiration au renouveau est grande ; toutefois, « *les universités demeurent un lieu où se cristallise un désir de changement inassouvi* » (A. Dramé, 2005).

Au final, cette réforme se traduit par une certaine sclérose, et ne semble nullement améliorer l'état de l'enseignement supérieur ni même pallier les insuffisances de l'ancien régime, bien au contraire un processus de dégradation se dessine. En effet, près de cinq ans après l'application du nouveau système, nombre de perturbations persistent.

Conscients des insuffisances de la nouvelle réforme, les enseignants du supérieur signalent nombre de zones grises et semblent ne pas croire en l'efficacité de ce nouveau régime. Dès lors, une méfiance, une contestation voire un pessimisme se dégagent nettement de par leurs déclarations. Dans ce contexte, nous estimons qu'il est grand temps de tirer la sonnette d'alarme.

En fin de compte la réforme entreprise hâtivement, conçue dans les coulisses, est vouée à l'échec ; elle a davantage accentué une situation déjà chaotique.

3.4 Exigences et perspectives

Au regard des analyses de contenus, nous proposons brièvement nombre de propositions qui devront être prises en compte. Nous avons ainsi tenté de passer en revue une série d'orientations prioritaires et inspirantes dans une perspective heuristique. A l'issue du bilan dressé, nous estimons qu'il est grand temps de promouvoir une recherche accrue de passerelles pour faire sortir l'université de cette situation de tension.

• Réaménagements d'ordre pédagogique

Dans une perspective d'autonomisation et d'auto-formation, l'un des objectifs auxquels aspire le LMD est d'accroître l'implication des étudiants. Ces derniers ont une part grandissante d'initiative, deviennent acteurs, constructeurs de savoirs et « *premiers agents impliqués dans le processus d'enseignement* » (Cité par H. Poissant, 1996 :52).

En effet, ce système devrait intégrer une grande part de responsabilisation et d'individualisation de la relation pédagogique au profit d'une démarche métacognitive de validation des acquis. D'où l'intérêt de limiter le nombre d'étudiants en travaux dirigés, affecter deux enseignants selon les normes d'organisation pédagogiques internationales et proposer d'autres formations, notamment en Master pour éviter cette surcharge des groupes.

De surcroît, la formation universitaire des futurs enseignants devrait se focaliser principalement sur des démarches visant la maîtrise de savoirs théoriques, de notions et de normes. Parallèlement, elle devrait accorder une place centrale à l'objectif épistémique et aux aspects praxéologiques relatifs aux savoir-faire pratiques. Cette démarche de formation paraît bien efficace, l'enjeu essentiel de la formation « *se situe dans l'articulation efficace de ces deux dimensions* ». (J-P. Bronckart, 2011). C'est pourquoi, des stages pratiques en fin de cursus sont indispensables ; ils contribueraient, sans nul doute, à mieux préparer ces jeunes futurs enseignants à une carrière professionnelle prometteuse.

• **Création d'un espace de dialogue**

Force est de reconnaître, que le LMD a été importé et implanté en Algérie, son contenu et fondements n'ont pas fait l'objet de débats préalables par la communauté universitaire. Pour citer Mezghiche « *le paquet LMD a été ficelé et empaqueté à Bologne et importé en Algérie avec ses avantages mais aussi avec ses multiples inconvénients* » (M. Mezghiche, 2014 : 1).

En amont, il fallait mener une réflexion longue et profonde autour de l'adoption et l'opportunité de rejoindre le mouvement de la réforme, selon une démarche stratégique. Et surtout, assurer une meilleure sensibilisation de la communauté universitaire dans toutes ses composantes sur les principes cardinaux de ce processus en œuvre ; et ce par le biais de conférences, séminaires, ateliers et tables rondes. Ces sphères de dialogues constituent, sans nul doute, des moments propices d'échanges bénéfiques à plus d'un égard.

Selon une démarche assurance qualité, il convient également d'installer des cellules d'évaluation au sein de chaque faculté visant à dresser des bilans réguliers et effectuer des jumelages entre départements. En outre, afin de faciliter la transparence, il serait nécessaire de concevoir des dossiers d'information détaillés et actualisés sur l'organisation de ce nouveau régime à l'intention des étudiants et enseignants.

• **Organisation des ressources humaines et matérielles**

Malgré les défis qui restent à relever, nous signalons une réelle volonté de modernisation auprès des pouvoirs politiques ; néanmoins, il s'avère fort contraignant de s'engager dans des réformes sans la participation des enseignants. En ce sens, cette volonté politique demeure insuffisante « *si elle ne s'accompagne pas d'un engagement de l'ensemble des acteurs concernés par les questions de l'éducation et de la formation* » (Benabdallah, 2010 : 121). Pour l'avenir, penser à impliquer davantage les enseignants dans la mise en place des réformes.

Par ailleurs, il importe de concevoir des coopérations entre enseignants permettant de diffuser des points de vue diversifiés et les soumettre à une critique transparente. L'installation de commissions

travaillant en étroite relation avec le ministère, fonctionnant comme une sorte de parlement permettra de provoquer des débats constructifs ainsi que des remises en questions systématiques.

S'agissant des ressources humaines déployées, nous constatons qu'en l'état actuel, le personnel enseignant de rang magistral, habilité à diriger des thèses, demeure déficitaire ; ce qui constitue un obstacle majeur au lancement d'une formation doctorale.

Parallèlement, la faiblesse des ressources matérielles et financières dont disposent notre université est à signaler. Dans ces conditions, il est urgent de mettre en place de nouvelles infrastructures pédagogiques, notamment la construction de locaux, laboratoires, centres de recherche et ateliers ; nous évoquons ici la précarité des infrastructures existantes. Dès lors, le ministère doit doter l'université d'une enveloppe financière plus conséquente pour relever le défi et s'aligner sur la nouvelle mutation en matière d'enseignement supérieur.

• **Unification des programmes**

En l'état actuel et en rupture avec le régime classique, l'organisation de ce système de formation est du ressort de chaque université qui définit et confectionne en toute liberté un programme spécifique ; ces mesures entreprises engendrent un problème d'écart par rapport à la qualité de la formation dispensée sur l'échelle nationale. Aussi convient-t-il d'affirmer que les départements étoffés d'enseignants de rang magistral ont pu proposer des formations solides ; ce qui facilite considérablement la mise au point des programmes et l'exécution des projets.

Il serait opportun de prodiguer une formation de qualité, si nous voulons assister à l'épanouissement de notre université. Dès lors, nous jugeons utile voire nécessaire d'assurer une unification des programmes nationaux, conçus par l'élite des enseignants de haut rang, habilités par les instances ministérielles. L'objectif escompté est de mettre fin à ce déséquilibre régional, garantir les mêmes qualifications et l'harmonisation de la qualité de l'enseignement.

Dans cette perspective, il serait intéressant de s'engager dans des coopérations et coordinations interdépartementales et interuniversitaires sur l'échelle nationale à travers des référentiels

communs, en tenant bien sûr compte de la réalité socioéconomique algérienne actuelle.

L'installation d'infrastructures, la promotion du dialogue et de la formation des enseignants, le renforcement des rations d'encadrement pédagogique ; autant d'éléments déterminants et de pistes qui mériteraient d'être longuement réfléchies voire concrétisées.

Conclusion

Le système LMD a-t-il pallié les insuffisances de l'ancien système ? Malheureusement non, en pratique et sur terrain la réalité est décevante, certaines contraintes demeurent aussi bien sur le plan interne qu'externe, citons entre autres, l'appréhension du corps enseignant, le faible rendement de la formation, l'encadrement insuffisant et le problème de transférabilité des diplômés ; autant de dysfonctionnements qui nous interpellent et nous incitent à la prudence.

Depuis l'instauration du LMD, l'université algérienne connaît un profond bouleversement dans sa structure, dans son organisation et dans sa mission ; et malgré les efforts consentis, les dysfonctionnements se sont cumulés. En effet, de multiples contraintes ont entravé le bon déroulement de ce processus ; des correctifs seraient à introduire dans l'avenir immédiat pour une meilleure adaptation de son système de formation avec les exigences de cette réforme, ce qui rend la mission de la communauté universitaire bien délicate.

Ce système a vu le jour dans le contexte géopolitique européen, sa standardisation en contexte algérien demeure une question bien posée. Certes, la mise en place du LMD s'inscrit incontestablement dans une dynamique nouvelle ; toutefois, sa concrétisation semble constituer un défi et relever d'une véritable gageure. Face aux dures réalités du terrain, le nouveau régime a manifesté nombre d'incohérences ; dans ces conditions, il importe de mieux « planifier », « repenser » voire « refonder » le système LMD si nous voulons vraiment assister à l'épanouissement de l'université algérienne.

Références bibliographiques et numériques

ALIOUI, M. (2014), « Le Système LMD en Algérie : 10 ans après, quel bilan ? », URL :<http://www.alhubeco.com/systeme-lmd-en-algerie-10-ans-apres-quel-bilan/>

AMAROUCHE, M. (2007), « Le système LMD : Première étape vers la refonte du système éducatif ». *Forum Social Algérie* (FSA), Édition du 7 avril.

BENABDALLAH M-Z.(2010), « L'Université Maghrébine face aux défis de l'intégration euroméditerranéenne », *La Cuestión Universitaria* 6, p. 117-124.

BENGHABRIT-REMAOUN, N. & RABAH SENOUICI, Z. (2009), « Le système LMD en Algérie : de l'illusion de la nécessité au choix de l'opportunité », *JHEA/RESA*, vol.7, Nos 1&2, URL :http://ifgu.auf.org/media/document/87-_Le_syst%C3%A8me_LMD_en_Alg%C3%A9rie.pdf

BERNARD, H. (1992), *Processus d'évaluation de l'enseignement supérieur*, Théorie et pratique, Laval : Editions Etudes vivantes.

BERTHIER, N. (2006), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris : Armand Colin.

BRONCKART, J.P, (2011), « Un demi-siècle de didactique de l'écrit dans les pays francophones : bilan et perspectives », URL: <http://periodicos.pucminas.br/index.php/scripta/article/viewFile/4297/4442>.

DE KETELE, J.-M. (1993), *Le rôle de la mobilisation de l'étudiant dans une formation universitaire de qualité*, Louvain-la-neuve : Laboratoire de Pédagogie Expérimentale.

DRAME,A. (2005), « La perception des enseignants sur l'introduction du système LMD à l'UGB: Cas des responsables de structures de recherche, Université Gaston Berger de Saint Louis ».URL :http://www.memoireonline.com/12/07/804/m_perception-enseignants-introduction-systeme-lmd-ugb2.html

FAVE-BONNET, M-F. (2010), *L'évaluation dans l'enseignement supérieur en question*, Paris : L'Harmattan.

GHOUATI, A. (2012), « La dépossession. Réformes, enseignement supérieur et pouvoirs au Maghreb », p. 65-90, URL:<https://remmm.revues.org/7608>

MEZGHICHE, M. (2014), « Le bilan de la réforme LMD : une réforme pour quels objectifs ? », URL :<http://www.rainadz.net/IMG/pdf/bilan-lmd>

POISSANT, H. (1996), *L'évaluation de l'enseignement universitaire*, Canada : Les Editions Logiques.

PY, B. (2003), Introduction, in M. Cavalli et alii, « Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste - Rapport final », Aoste IRRE-VDA, 15-33.

TOUALBI-TAALIBI, N. (2005), Changement social, représentation identitaire et refonte de l'éducation en Algérie ' in *La refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation*, Rabat, pp. 19-32.

VASSEUR, M-T. (2005), « De l'usage de l'inégalité dans l'interaction- acquisition en langue étrangère », *Acquisition et interaction en langue étrangère*. URL : <http://aile.revues.org/1466>

Partie annexe

Conventions de transcriptions

Inf. abréviation du mot informeur (suivi d'un numéro d'identifiant).

(:) : allongement du son vocalique ou de la consonne précédente.

Majuscules : mots ou syllabes accentués.

+ : pause courte indiquant une très brève rupture dans le flux de la parole.

++ : pause moyenne indiquant un bref temps de réflexion.

+++ : pause longue indiquant soit un temps de réflexion soit un silence.

Euh : hésitations.

/ : intonation montante.

(...) : passage omis dans la transcription.